



PROTOCOLE SANITAIRE DU BCLM SAISON 2020/2021

Règles générales:

Le port du masque est obligatoire dans l'enceinte de la salle pour toutes personnes de 11 ans et plus. Le respect des gestes barrières est de rigueur dans la salle, mais aussi lors des déplacements liés au basket.

Le respect du sens de circulation au sein de la salle est obligatoire.

Les vestiaires, douches et buvettes seront fermés jusqu'à nouvel ordre.

Les joueuses/joueurs viennent en tenue et se désinfectent les mains à leur arrivée.

Afin de limiter le nombre de personnes dans la salle de sport, déposer les enfants à l'entrée de celle-ci dès que cela est possible.

Les joueuses/joueurs et encadrants peuvent retirer leur masque pendant la pratique.

Les joueuses/joueurs n'ont accès aux ballons qu'après accord de l'encadrant.

Les joueuses/joueurs apportent leur chasuble et leur sifflet à chaque entraînement et match, ainsi qu'une bouteille d'eau/gourde individuelle.

Les ballons seront désinfectés plusieurs fois par entraînement et pendant les matchs.

Les poignées de portes, les chaises, seront nettoyées régulièrement.

En cas de symptômes, de doute, je ne viens pas aux entraînements.

En cas de contamination, je préviens le club le plus rapidement possible afin que des mesures puissent être prises de manière efficace.

Journées de championnat:

Le port du masque est obligatoire dans les véhicules pour toutes les personnes de 11 ans et plus.

Les joueuses/joueurs seront en charge de nettoyer leur tenue (maillot + short).

Les arbitres, marqueurs et chronomètres se désinfecteront les mains au début de chaque quart-temps. Le ballon sera nettoyé à la même fréquence.

Seuls les responsables de salle, les marqueurs et chronomètres pourront être autour de la table de marque.

La table de marque, le chronomètre et l'ordinateur seront nettoyés après chaque match.

Seuls les joueurs des équipes en jeu pourront avoir accès au terrain. Aucun jeu libre ne sera autorisé entre les matchs ou pendant les mi-temps.

Le public est autorisé s'il reste dans les zones prévues. La distanciation sociale reste en vigueur même dans le cadre du port du masque.